

vente de voiture du défunt

Par carino, le 08/02/2020 à 20:14

Je suis l'épouse du défunt. Nous avons deux enfants. j'ai opté pour l'usufruit et je désire vendre la voiture qui est au nom de mon mari. que doisje faire?

Par Visiteur, le 08/02/2020 à 21:10

Ce² site demande 'un minimum de politesse.Nous nous efforçons de respecter les CGU

Par Visiteur, le 08/02/2020 à 22:13

Bonjour

Vous ne pourrez vendre qu'avec vos signatures communes.

SuivezLE **GUIDE**